

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE

Naturaliste Canadien

Vol. IX.

CapRouge, Q., JUILLET, 1877.

No. 7

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

FAUNE CANADIENNE.

LES INSECTES.—NÉVROPTÈRES.

(Continué de la page 205).

Fam. XI. PANORPIDES. *Panorpidæ*.

Tête allongée, les pièces buccales prolongées en bec.

Mandibules libres, allongées, trigones; mâchoires soudées à la lèvre inférieure, cornées, allongées et bifides au sommet, le lobe interne le plus long, lancéolé, poilu, l'interne subulé, bi-articulé.

Palpes maxillaires à 5 articles cylindriques, les apicaux plus courts; les labiaux à 3 articles.

Antennes sétiformes ou grêles.

Ocelles présents ou nuls.

Les quatre ailes subégales, à nervures transverses peu nombreuses, les postérieures sans pli à l'angle anal.

Pattes longues; tarsi de 5 articles.

Insectes carnassiers, vivant de proies mortes ou vivantes; on les rencontre surtout dans les endroits ombragés. Leurs larves vivent dans la terre humide. Ces larves ont une très forte ressemblance avec celles des Lépidoptères, ou encore plus avec les fausses-chenilles des Tenthredines. Contrairement cependant aux unes et aux autres, elles ont tous les anneaux de l'abdomen pourvus de

pattes, le 1er et le 2e en étant munis comme les autres. (Les larves des Boreus manquent de pattes aux segments abdominaux). Des trois genres dont se compose cette famille, nous n'avons encore rencontré que les deux qui suivent, les Borées, que nous devons aussi posséder, ayant jusqu'à ce jour échappé à nos recherches.

Ailes tachetées, abdomen des ♂ terminé par une forte pince..... 1. PANORPA.
Ailes sans taches, abdomen à pièces terminales peu apparentes..... 2. BITTACUS.

1. Gen. PANORPE. *Panorpa*, Linn.

Antennes sétacées, moins longues que le corps. Trois ocelles globuleux en triangle sur le vertex. Mandibules étroites; mâchoires membraneuses, fixées en tube par la base avec le menton. Ailes semblables, horizontales au repos, divergentes en arrière. Jambes épineuses, terminées par 2 épérons; tarses avec 2 ongles dentelés. Abdomen conique, ses trois derniers anneaux en queue articulée, chez le ♂ le dernier renflé, relevé au repos sur la face dorsale, terminé chez la ♀ par une pointe effilée pour la ponte des œufs dans le sol.

Aristote et Théophraste, trompés par l'apparence, avaient rangé ces insectes parmi les Scorpions. La simple observation suffit cependant pour démontrer comme ils diffèrent essentiellement les uns des autres. Bien que les ♂ dans les Panorpes se relèvent l'abdomen sur le dos à la façon des Scorpions, les appendices terminaux sont cependant tout-à-fait différents. Le crochet venimeux qui termine l'abdomen des Scorpions est remplacé dans les Panorpes par une pince à 2 branches, simple organe de copulation, qui ne peut ni blesser ni nuire en aucune façon. Les Panorpes se distinguent à première vue par le blanchâtre hyalin de leurs ailes toujours chargées de taches brunes. Nous n'avons encore rencontré que les 2 espèces qui suivent.

5e segment abdominal ♂ échancré en dessus, avec une dent redressée..... 1. *debilis*.
5e segment abdominal ♂ cylindrique, tronqué au sommet. 2. *nebulosa*.

1. Panorpe faible. *Panorpa debilis*, Westw.—Long. .60 pouce ; extension des ailes .88 pcc. D'un fauve brun ; tête rousse, tachée de noir à l'endroit des ocelles. Antennes noires, l'extrême base rousse. Pattes jaunes. Ailes d'un blanchâtre hyalin. L'extrémité brune, une bande transversale à l'endroit du stigma, une autre presque interrompue au milieu, un point au bord costal entre ces deux bandes, une autre bande sub-basilaire plus ou moins complète avec un point à la base, brun. Abdomen brun, jaune à l'extrémité, le 5e segment cylindrique, échancré en dessus avec une espèce de mucron redressé au milieu ; le 6e long, obconique, étroit à la base, arqué ; le 7e obconique, plus court, plus étroit à la base ; le 8e elliptique, élargi à l'extrémité ; les appendices longs, linéaires, la pince courte, ses branches onguiculées (♂).

♀ Semblable, à l'exception de l'abdomen qui diminue régulièrement de la base à l'extrémité, où il se termine en pointe effilée.—CC.

Panorpe nébuleuse. *Panorpa nebulosa*, Westw.—Long. 50 pc.; extension des ailes .88 pcc. Jaune-fauve, une tache noire à l'endroit des ocelles ; antennes noires, brunes à l'extrême base. Pattes jaunes, l'extrémité des articles des tarsi obscure. Abdomen brun à la base, jaune à l'extrémité ; le 5e segment conique, tronqué à l'extrémité ; 6 et 7 égaux, obconiques ; 8 ovale ; les appendices longs, linéaires ; pince courte, ses branches onguiculées. Ailes hyalines, avec une strie transversale brune plus ou moins prolongée à l'endroit du stigma, plusieurs points bruns distribués sans ordre dans certaines alvéoles, les nervures aussi brunes.—C.

L'absence de bandes transversales brunes, distinctes, sur les ailes, et les points nombreux qui les remplacent, permettent à simple vue de distinguer cette espèce de la précédente.

2. Gen. BITTAQUE. *Bitlacus*, Latreille.

Tête petite ; antennes longues et très grêles ; trois ocelles. Mandibules linéaires, cornées ; mâchoires allongées, soudées au menton, leurs palpes de 5 articles. Ailes longues et étroites, en toit dans le repos. Pattes très longues et très grêles, les jambes terminées par des éperons fins, fort allongés ; articles des tarsi fort longs, le dernier se terminant par un crochet unique. Abdomen long et cylindrique, ne se relevant pas sur le dos comme dans les Panorpes.

Au premier coup d'œil, les Bittaques frappent de suite par leurs ressemblance avec les grandes Tipules; il n'y a souvent que la distinction de leurs 4 ailes pour empêcher toute confusion. Ce sont, comme les Panorpes, des carnassiers qu'on trouve sur les plantes à guetter leurs proies. Leurs larves qui ressemblent aussi fortement aux chenilles ou aux larves des Tenthredines, vivent sur la terre. Nous n'avons encore rencontré que l'espèce suivante.

Bittaque élançé. *Bittacus strigosus*, Hag.—Long .80 pce; extension des ailes .60 pce. D'un testacé pâle, brillant; yeux noirs, une tache noire à l'endroit des ocelles. Antennes pâles avec quelques poils épars. Extrémité des cuisses, des jambes et de l'abdomen, obscure. Ailes hyalines, avec les nervures transversales plus ou moins largement ombrées, légèrement réticulées au sommet, à reflets irisés, stigma légèrement obscur. Appendices abdominaux ♂ larges, oblongs, le bord supérieur largement échancré et poilu.

Rencontré à St. Hyacinthe, mais non encore à Québec.

TRICHOPTÈRES.

Le dernier groupe des Névroptères-vrais est celui des Phryganiens ou Trichoptères, ainsi nommés par ce que leurs ailes supérieures portent toujours des poils plus ou moins nombreux. (1)

Ce sont des insectes à corps mou, à ailes supérieures rabattues en toit dans le repos, ce qui leur donne quelque ressemblance avec un certain nombre de Lépidoptères. Leurs ailes inférieures sont le plus souvent plissées dans le sens de leur longueur; les unes et les autres ont les nervures transversales peu nombreuses.

Les antennes fort longues le plus souvent, et multi-articulées, sont portées en avant dans le repos, et si rapprochées à leur base qu'elles ne semblent former qu'une seule tige.

La plupart ne prennent aucune nourriture à l'état parfait, leur bouche étant plus ou moins atrophiée.

Les palpes maxillaires sont très développés chez le

(1) De *trix*, *trichos*, poil, et *pteron*, aile.

plus grand nombre, et présentent des caractères qu'on utilise pour la classification.

Les pattes, assez longues d'ordinaire, ont la singulière propriété de porter, en outre des épines ordinaires, des éperons mobiles ou calcars, dont le nombre et la disposition sont utilisés pour la distinction des différents genres. Ces éperons sont toujours de couleur un peu plus claire que les épines, et l'observation permet en peu de temps de distinguer facilement les uns des autres. Ils sont ou apicaux ou sub-apicaux, et la notation pour exprimer leur nombre et leur position est dès plus simples. Ainsi 1, 3, 4 signifie que les jambes antérieures n'ont qu'un seul éperon apical, que les jambes intermédiaires en ont une paire apicale et un autre sub-apical, et qu'enfin les jambes postérieures en ont deux paires, l'une apicale et l'autre sub-apicale etc.

Les larves sont toutes aquatiques et se renferment dans des étuis ou fourreaux, mobiles ou fixes, qu'elles construisent de fils de soie peu serrés, auxquels elles font adhérer divers matériaux, herbes, débris de bois, pierres, grains de sable, etc., suivant les différentes espèces et les eaux qu'elle habitent. On en voit partout dans les lacs, les ruisseaux et les fossés. Ces larves sont herbivores, bien qu'elles dévorent aussi parfois certains insectes. Elles ont la forme des chenilles des Lépidoptères, mais ne portent que 6 pattes. La tête et le thorax, qu'elles tiennent presque toujours en dehors de leurs fourreaux, sont de consistance plus ferme que l'abdomen et à demi cornée. Ces larves se transforment en nymphes dans leurs étuis mêmes, après en avoir fermé les deux extrémités par un grillage de fils de soie. Mais arrivées au temps de leur dernière métamorphose, elles brisent, au moyen de leurs fortes mandibules, les cloisons de leur prison, et s'échappent à la nage pour rencontrer quelque endroit sec, une pierre, une herbe, un bout de bois, où, dans l'espace de quelques quarts d'heure seulement, elles passeront à l'état parfait, perdant leurs mandibules, leurs branchies, etc., pour prendre à leur place des antennes, des pattes dix fois plus longues que celles qu'elles portaient, et par dessus tout des ailes pour voler dans les airs

On ne rencontre généralement les insectes parfaits que dans le voisinage des eaux, où ils se montrent quelquefois en immense quantité. C'est surtout le soir qu'ils se livrent au vol, et il arrive fréquemment qu'ils pénètrent dans les appartements.

Ces insectes n'ont pas, que nous sachions, de noms vulgaires dans notre Province. En France, les amateurs qui utilisent souvent leurs larves pour la pêche, leur donnent les noms de *casets*, *charriés*, *Porte-bois*, *Porte-sable*, etc. Bien que nos pêcheurs savent aussi tirer parti de ces larves comme appas pour leurs lignes, ils ne leur donnent aucun nom particulier.

Ce groupe, dans notre faune, comprend cinq familles.

Fam. XII. PHRYGANIDES. *Phryganida.*

Tête allongée en avant.

Palpes maxillaires différents dans les deux sexes, n'ayant que 4 articles dans les ♂ et 5 dans les ♀. Palpes labiaux de 3 articles.

Antennes longues, sétiformes.

Prothorax petit.

Ailes courtes et larges, très obtuses, très souvent couvertes d'une courte pubescence, à part les autres poils qu'elles portent. Les inférieures largement pliées à l'angle anal.

Pattes fortes, avec la jambe et le tarse munis de courtes et fortes épines, les jambes portant en outre des éperons mobiles distribués 2, 4, 4.

Abdomen épais, avec le 9e segment le plus souvent visible.

Les Phryganides sont les géants du groupe des Trichoptères. Leur larves habitent les eaux tranquilles, comme celles des lacs et des marais. Elles composent leurs étuis de brins d'herbes, de feuilles ou de petites pierres. Elles sont herbivores, mais il est probable que dans la disette elles peuvent aussi s'accommoder d'une nourriture animale. Il est arrivé plus d'une fois à nos pêcheurs d'hiver, qu'en envoyant leurs lignes dans des trous pratiqués dans

la glace des lacs, ils aient retiré leurs appas tout couverts de larves de Phryganes, entraînant avec elles leurs étuis de feuilles de sapin, de brins d'herbes etc.

Cette Famille ne renferme que les 2 genres qui suivent.

Antennes aussi longues que les ailes, celles-ci plus ou moins poilues 1. PHRYGANEA.

Antennes plus courtes que les ailes, celles-ci nues ou à pubescence très courte, à peine perceptible 2. NEURONIA.

Gen. 1. PHRYGANE. *Phryganea*, Linn.

(De *Phryganea*, menu bois, fagot; allusion à l'étui des larves).

Tête courte, transversale. Antennes robustes, aussi longues que les ailes ou peu s'en faut. Article basilaire court et plus fort; 3 ocelles. Palpes maxillaires de 4 articles ♂, de 5 ♀. Ailes antérieures couvertes d'une pubescence dense, comme un feutre, le sommet souvent un peu prolongé. Une nervule transverse oblique entre la costale et la sous-costale vers le bout terminal. Épérons 2, 4, 4.

Une seule espèce rencontrée.

Phrygane cendrée. *Phryganea cinerea*, Walk.—Long. 1 pouce; extension des ailes 1.20 pouce. Testacée avec stries cendrées en dessus. Ailes supérieures brunes, avec nombreuses taches cendrées, les inférieures brun-cendré. L'extrémité des jambes et des articles des tarsi antérieurs noire.—PC.

Assez rare dans les environs de Québec.

Gen. 2. NEURONIE. *Neuronia*, Leach.

Ne diffèrent des Phryganes que par une pubescence moins prononcée, les ailes en paraissant dépourvues, celles-ci étant d'ordinaire plus larges, à sommet nu ou presque nu. Antennes plus courtes que les ailes.

Plus communes que les Phryganes. Quelques espèces présentent une ornementation en couleur simulant celle des Panorpes. Six espèces rencontrées.

Pattes noires;

Ailes postérieures avec une large bande jaune sub-apicale 1. **pardalis.**

- Ailes postérieures sans bande jaune sub-apicale **6. stygipes.**
 Pattes jaunes ;
 Ailes blanches avec taches noires..... **2. dossuaria.**
 Ailes jaunes avec taches noires ou brunes ;
 Ailes inférieures avec une tache discoïdale à
 peine distincte, leurs bords ponctués de
 brun à l'extrémité..... **3. semifasciata.**
 Ailes inférieures avec une bande brune sub-
 apicale bien distincte ;
 Bande brune des ailes postérieures étroite,
 anguleuse..... **4. ocellifera.**
 Bande brune des ailes postérieures large,
 avec tache pâle en dedans..... **5. postica.**

1. Neuronie panthère. *Neuronia pardalis*, Walk.—Long. .118 pce ; extension des ailes 2 pces. Noire, couverte de poils jaunes en dessous. Les cuisses antérieures jaunes. Ailes supérieures à points nombreux, jaunes, ces points confluent dans les ♂ ; les postérieures ponctuées de jaune antérieurement, avec une grande bande jaune sub-apicale.—R.

Rare dans le voisinage de Québec.

2. Neuronie à dos taché. *Neuronia dossuaria*, Say.—Long. .55 pce ; extension des ailes .88 pce. Corps jaune-ochre pâle ; ailes blanchâtres ; antennes noires ; yeux noirs. Ailes d'un jaune blanchâtre, avec nombreuses taches noires en carrés ou en lignes, une plus grande se montre à l'endroit du stigma et une autre à l'angle anal, cette dernière produisant une petite bande transversale lorsque dans le repos les ailes se trouvent rapprochées. Ailes postérieures avec 2 larges taches au bord costal et l'extrémité obscures. Les pattes et l'abdomen jaunes comme le corps ; l'extrémité des jambes postérieures avec un petit anneau, noir ; leurs épines aussi noires.—PC.

3. Neuronie semifasciée. *Neuronia semifasciata*, Say.—Long. .1 pce ; extension des ailes 1 20 pce. Jaune-fauve. Antennes annelées de brun à la base, fauves à l'extrémité ; la tête obscure sur le vertex, de même que les côtés du prothorax. Tête et prothorax ciliés de poils bruns. Ailes supérieures avec nombreuses taches brunes produisant des petites stries en certains endroits, les bords à l'extrémité avec taches alternes brunes et jaunes ; ailes postérieures avec le bord apical à peine tacheté de brun, quelquefois une bande sub-apicale plus ou moins obliquée d'un brun pâle. Pattes de la couleur du corps ; abdomen plus ou moins obscur à l'extrémité.—C.

4. Neuronie ocellifère. *Neuronia ocellifera*, Walk.—Long. .80 pce; extension des ailes 1. .50 pce. Jaune-fauve; antennes courtes, brunes. Tête et prothorax ciliés de gris brun. Ailes courtes, fauves, les supérieures irisées de nombreuses petites taches brunes, plus denses au sommet, une tache brune plus grande divisée par une ligne jaune se voit au bord postérieur, 2 petites taches blanchâtres sur le disque; les ailes postérieures avec une bande brune, étroite, anguleuse, sub-apicale. Les Pattes avec leurs épines de même couleur que le corps.—R.

5. Neuronie à derrière noir. *Neuronia postica*, Walk.—Long. 1 pce.; extension des ailes 2 pces. D'un jaune obscur. Antennes annelées de brun, l'extrémité fauve. Tête et prothorax bruns, avec poils gris. Ailes longues, fauves, avec nombreuses petites taches brunes, une tache beaucoup plus grande, formant presque une strie transversale, se voit à la région du stigma, et une autre au bord postérieur; deux points blancs se voient aussi sur le disque, l'un vers le tiers basilaire, et le second au milieu de la strie stigmatale. Ailes postérieures avec une large bande brune sub-apicale et quelques points bruns à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps, y compris les épines des jambes et des tarses.—C.

La couleur beaucoup plus foncée et la large bande brune des ailes postérieures permettent toujours de la distinguer facilement de la précédente.

6. Neuronie pieds-noirs. *Neuronia stygipes*, Say.—Long. .60 pce, extension des ailes 1.15 pce. Noire; la tête et le prothorax avec poils fauves. Ailes étroites, fauves, les supérieures à nervures brunes et portant de nombreuses petites taches de la même couleur, les inférieures avec quelques taches à l'extrémité et une large bande brune vers le tiers de leur longueur, cette bande portant une tache jaune ocellée d'un point noir. Pattes brun-foncé, les jambes postérieures jaunâtres.—R.

A continuer.

LES MINERAUX CANADIENS.

PAR LE DR. J. A. CREVIER, MONTRÉAL.

(Continué de la page 162).

Petit Vocabulaire ou Glossaire Minéralogique.

A

Aciculaire.—En forme d'aiguilles réunies en masses divergentes. Ces aiguilles sont des cristaux prismatiques, allongés. Ex: Gypse fibreux, actinote.

Acides.—Substances composées qui ont généralement une saveur aigre et piquante, qui rougissent la teinture de tournesol ou *litmus* et la plupart des couleurs bleues végétales, et forment une classe de corps connus sous le nom de sels, en s'unissant avec les oxydes, ou base solidifiables. Quand elles sont le résultat de l'union de certains corps avec l'oxygène, on les nomme *oxacides*, ou bien avec l'hydrogène, et dans ce cas, elles sont connues sous le nom d'*hydracides*; enfin, elles peuvent être le résultat de la combinaison de certains corps entre eux sans oxygène ni hydrogène, tels que le *Chlore* avec le *Bore*: acide chloroborique, etc. Acide vient du grec *akis*, génitif *akidos*, pointe, à cause de la saveur piquante des substances.

Acide arsénique.—Produit par l'oxygène et l'arsenic; il forme les sels arséniatés de fer, de cuivre, de cobalt.

Acide borique.—C'est le produit de la combinaison du bore avec l'oxygène; il forme les borates.

Acide carbonique.—Composé de deux atomes d'oxygène et d'un atome de carbone. Il constitue avec la chaux, les calcaires et les marbres, qui sont des carbonates de chaux.

Acide chromique.—Composé par un équivalent de chrome, et trois équivalents d'oxygène, est d'un rouge

pourpre, et constitue les chromates de plomb appelés, *Crocoïse* et *Vauquelinite*.

Acide fluorique ou phtorique.—Composé de fluor et d'hydrogène. Cet acide corrode le verre. Il forme cette classe de sels connus sous le nom de *fluates*

Acide sulphydrique.—Composé de soufre et d'hydrogène; principe minéralisateur des eaux minérales, ayant une odeur d'œufs pourris; cet acide forme les sels hydro-sulfatés.

Acide chlorhydrique ou hydro-chlorique.—Formé par le chlore et l'hydrogène. Cet acide donne naissance aux sels appelés chlorhydrates.

Acide azotique ou nitrique, eau forte.—L'azote uni à l'oxygène constitue l'air atmosphérique, et, en combinaison, forme les acides nommés hyponitieux, nitieux, hyponitrique et nitrique, d'après la quantité d'oxygène qui se combine au nitrogène.

Acide phosphorique.—L'oxygène forme, avec le phosphore, quatre acides, dont le plus oxygéné porte le nom d'acide phosphorique ou per-phosphorique; en se combinant à la base ou oxyde, il forme la nombreuse classe des sels appelés phosphates.

Les os de l'homme et des animaux sont essentiellement composés de phosphates et de carbonates de chaux, unis à la gélatine.

Acide sulfurique.—Le roi des acides, parce qu'il déplace tous les autres de leurs combinaisons, et qu'il n'est déplacé lui même par aucun; on l'appelle aussi huile de vitriol; il est composé d'un équivalent de soufre, et de trois équivalents de gaz oxygène, son union avec les oxides forment les sulphates; le plâtre ou gypse, est du sulphate de chaux.

Adamantin (éclat).—Qui rappelle l'éclat du diamant.

Ex. Grenat adamantin.

Affinité.—Force ou disposition des molécules à se réunir; c'est l'opposé de la cohésion.

Agrégat.—Particules homogènes qui, par leur réunion,

forment un corps plus gros. Les pierres se forment par agrégation.

Alcali.—De l'arabe *kali*, préparé par le feu ; à cause de l'ancienne manière d'obtenir la soude en brûlant certaines plantes marines. Substance caustique, âcre, d'une saveur urineuse, soluble dans l'eau, se combinant avec les acides et formant des sels, verdissant les couleurs bleues végétales, et rougissant le papier de *curcuma*, de plus faisant passer au bleu le papier de tournesol rougi par un acide. Les principaux alcalis, sont la *potasse*, la *soude*, l'*ammoniaque*, la *chaux*.

Amas.—Dépôts de matières minérales, qui ne sont plus étendus indéfiniment comme les couches, mais qui sont au contraire enveloppés en tout ou en partie par des matières différentes, formant ainsi des masses plus ou moins irrégulières quelquefois arrondies, ovales ou lenticulaires.

Amorphe.—Du grec *a* privatif, et *morphé*, forme, qui n'a point de forme régulière, qui ne présente rien de régulier, de distinct, dans sa contexture. Ex : calcaire terreux, terre glaise ou silicate d'alumine.

Anhydre.—Minéral privé naturellement d'eau de cristallisation. Ex. quartz, silex.

Apiciforme.—Réunion d'aiguilles prenant la forme d'une houppe. Ex : mysotype.

Apyre.—Du grec *a* privatif, et *pyr*, feu, qui résiste à l'action du feu. Ex : Argile, chaux, amiante, platine, silice.

Arénacé.—Ayant la forme et la consistance du sable mouvant.

Argileuse (odeur)—Odeur terreuse que l'on développe dans certains minéraux en les humectant, ou en faisant tomber l'haleine dessus. Ex. Argile, glaise desséchée.

Astérie.—Étoile blanchâtre a six rayons, que l'on aperçoit en plaçant certaines pierres entre l'œil et une vive lumière. Cette propriété appartient aux minéraux striés et aux structures fibreuses. Ex : le saphir et les corindons, le quartz fibreux.

Atôme.—Particules d'un volume infiniment petit et

indivisibles, dont la réunion intime forme les corps, simples et composés.

Attirable à l'aimant.—Minéral qui s'attache au barreau aimanté. Ex : le fer magnétique.

Azote ou Nitrogène.—Gaz permanent qui entre pour $\frac{7}{100}$ dans la composition de l'air ; il est impropre à la combustion et à la respiration animale et végétale. Les animaux qu'on plonge dans ce gaz périssent en peu de temps.

B.

Bacillaire.—Minéral qui est disposé en longs prismes striés profondément, en espèce de baguette. Ex : Amphibole, sulphate de chaux.

Bitumifère (odeur).—Odeur qui est particulière aux différentes espèces de bitume minéral, et analogue à celle du goudron.

Botryoïde.—Disposé en grain ou en grappes. Du grec *botrys* grappe, et de *lithos* pierre. Ex. Silico-borate de chaux, variété de datholite, sulfate de fer rouge.

Brèche, Breschia.—La brèche est un conglomérat de fragments anguleux et irréguliers de différentes pierres, empâté dans un ciment, calcaire, ou siliceux. Ex. la plupart des marbres.

Brocatelle.—Carbonate de chaux ; marbre brèche à petits fragments, ayant l'aspect des anciennes étoffes dites brocarts, composées d'or, d'argent et de soie.

C.

Calcaire.—Nom générique, qui s'applique à toutes les variétés de chaux carbonatée ; il est abrégatif et s'emploie journellement en géologie et en géographie physique. On dit pierre, roche, terre calcaire, bancs calcaires, *synonyme de carbonate de chaux.*

Calcaire primitif.—Calcaire métamorphique, calcaire hypogène, calcaire cristallin. Ex. Calcaire des Laurentides, calcaire serpenteux de la petite Nation, l'*Eozoon Canadense*. Dawson.

Calorique.—Fluide impondérable et invisible qui pénètre tous les corps et dont le grand foyer est le soleil. Cet agent s'interpose entre les molécules des corps, les dilate et les fait passer de l'état solide à l'état fluide, et souvent à l'état de fluide élastique ou gazeux. C'est le générateur de l'électricité, de la chaleur et de la lumière; sans le calorique, toute vie végétale et animale serait impossible.

Calcination.—Exposition des corps à l'action prolongée du calorique. Ex. Pierre à chaux calcinée, pour en chasser tout l'acide carbonique et la convertir en simple oxide de calcium, de carbonate de chaux qu'elle était auparavant.

Canaliculé.—Cristal dont les faces sont creusées en gouttières.

Capillaire.—Minéral dont la forme et la contexture filamenteuse approchent plus ou moins de la finesse et de la souplesse des cheveux. Du latin *Capillus*, cheveu.

Carbone.—Il forme la charpente du végétal, laquelle, soumise à l'action de la chaleur dans un vaisseau clos, laisse un résidu noir qui est le carbone ou *carbone* impur. Le Carbone est la base de l'acide carbonique.

Carié.—Minéral ressemblant à du bois rongé par les vers ou larves d'insectes.

Cellulaire.—Substance composée de petites lames minces qui, par leur réunion, forment des cellules. Ex. Moëlle du sureau, cellules des polypiers.

Cliver.—Opérer le clivage, ce qui a lieu par simple percussion, ou par l'intermède d'une lame tranchante. Les métaux ductiles ne peuvent se cliver.

Cloisonné.—Infiltration solidifiée dans des fentes, dont les cloisons ont disparu. Ex. Orthoceras et Polypiers cloisonnés.

Compacte.—Tissus pâteux à grains serrés plus ou moins visibles.

Concentrique.—Couches de couleurs disposées en cercles concentriques, c'est-à-dire qui vont toujours en augmentant de diamètre à mesure qu'elles s'éloignent du centre. Ex. Agathe œillée.

Concrétion et concrétionné.—Minéral imitant plus ou moins bien divers objets familiers, tels que des grappes de raisin, des tuyaux de plume, des pois, des coquilles. Ex. Objets trouvés ou déposés dans les sources incrustantes.

Contourné.—Arrondissement et prolongement successifs des faces cristallines.

Coralloïde—Arrangement de la matière en rameaux semblables à ceux du corail.

Couches minérales.—Masses plus ou moins épaisses, dont les faces sont sensiblement parallèles, et qui s'étendent en longueur sur un très-grand espace.

Crété.—Minéral dont les cristaux lenticulaires sont rapprochés face à face, et dont le sommet dentelé imite une crête de coq.

Cristallisation.—Arrangement symétrique que prennent les molécules de certains corps.

Cruciforme.—Cristal en forme de croix. Ex. l'andalusite, staurotide.

Cylindroïde.—Cristaux prismatiques dont les angles ont disparu par le frottement, par des stries ou des cannelures. Ex. Phosphorite, apatite.

(A continuer.)

NOTRE REVUE DE LA PRESSE.

Nous étions convaincu d'avance que notre revue critique de la presse ne pourrait être du goût de tout le monde. Aussi les différentes remarques que l'on nous a adressées ne nous ont nullement surpris. Comme en somme le nombre et le poids des approbations reçues l'emportent de beaucoup sur le blâme et les récriminations, nous n'avons nullement à regretter notre entreprise.

Parmi toutes les lettres reçues, nous ne croyons devoir répondre qu'à celle de Mr. l'avocat d'Arthabaska. On ne peut être catholique sans être ultramontain. Si vous êtes catholique, il faut l'être avec Pie IX et suivant le *Syllabus* ; si non, rejetez ce nom qui ne vous convient pas, et marchez hardiment sur les traces de Renan, Littré, Sainte-Beuve et des autres chefs libres-penseurs.

Quant à l' "Abonné" qui n'ose pas même nous donner son nom dans une lettre privée, nous ne sommes pas du tout de sa politique. C'est une politique de personnes qu'il veut faire, et nous, nous ne voulons que d'une politique de principes. Les Cartier, les Taché, etc., ont fait des fautes, que des conservateurs droits et sincères n'ont pas craint de leur reprocher. D'ailleurs ce n'est pas une revue politique que nous avons faite, mais seulement une critique littéraire, et nous n'avons jugé personne autrement que sur ses principes et ses allures, le tout tel que consigné dans ses écrits.

Et pour les journaux objets de nos remarques, il était bien facile de prévoir que nos appréciations, suivant qu'elles seraient plus ou moins sévères, seraient jugées par ces mêmes journaux inexactes, injustes, incompétentes, etc. Nous nous y attendions. Il en est des journalistes à peu près comme des écoliers. Les remarques chez les uns et les autres sont rarement reçues de bonne grâce ; les mauvaises têtes—et il en est chez uns et chez les autres—trouvent toujours des raisons pour déclarer les observations déplacées, injustes, vexatoires. Des vingt journaux mentionnés dans notre revue, cinq ont réclamé contre nos appréciations, ce sont : le *National*, le *Nouveau-Monde*, le *Courrier du Canada*, le *Journal des Trois-Rivières* et l'*Événement*. Voyons en quelques mots si véritablement les réclamations étaient fondées, et si nos appréciations, contestables peut-être sous certains points de vue, n'étaient pas du moins marquées au coin de la franchise et de l'impartialité.

1° Le *National*.—N'ayant pu lire les remarques de ce journal, ce n'est que par ouï-dire que nous avons appris que nos appréciations de ses principes et de ses allures lui avaient causé de la mauvaise humeur. Nous ne pouvons

par conséquent, juger de la valeur de ses récriminations. Mais comme il s'agissait à son égard de principes dont il a depuis longtemps fait litière, nous demeurons convaincu qu'il n'a pu, en aucune manière, diminuer la force de notre argumentation.

2° *Le Nouveau-Monde*.—Grande colère de la part de l'écrivain de la feuille Montréalaise, dont le résumé de la colonne à notre adresse peut se traduire dans les chefs suivants :

- 1° Manque d'impartialité et de discernement.
- 2° Appréciations erronnées.
- 3° Jugements injustes.
- 4° Un avancé malicieux.
- 5° Incompétence du critique.

Quant aux trois premiers chefs, comme il n'y a ni citations, ni preuves contre nous, le jugement définitif est absolument du ressort de ceux qui nous lisent. Vous dites que... que... que... ; nous, nous soutenons le contraire ; ça suffit ; laissons le public juger, et passons à l'avancé malicieux.

Nous protestons avant tout contre l'intention malicieuse qu'on nous prête ici. *Le Nouveau-Monde*, tel qu'il est conduit actuellement, a toutes nos sympathies, et nous ne gardons haine ni rancune à aucun de ses écrivains, dont un seul nous est connu personnellement. Quel est donc cet avancé faux et malicieux que le *Nouveau Monde* nous reproche ? C'est d'avoir écrit "que lui, le *Nouveau-Monde*, avec le *Journal des Trois-Rivières* et le *Franc-Parleur* avaient usurpé les fonctions épiscopales pour prêcher le fameux programme catholique."

" Notre confrère est prié de nous expliquer, dit le *Nouveau-Monde*, comment il peut se faire que des journalistes usurpent les fonctions de l'épiscopat, lorsque leur conduite a l'approbation publique de leur ordinaire."

Voici notre explication.

Nous reconnaissons bien à chaque journaliste le droit d'avocasser telle ou telle cause, que dans son jugement, il

considère comme opportune et avantageuse, et si alors lui arrive l'approbation de son évêque, il ne peut que persévérer avec plus de constance dans sa première résolution. Voilà pour les cas ordinaires. Mais quand il s'agit d'une mesure générale, qui doit intéresser tous les catholiques de la Province, quand il s'agit d'imposer à tous les candidats un programme au sujet de matières religieuses, nous prétendons qu'alors l'initiative doit venir de l'épiscopat, et nous nions, non seulement aux journalistes, mais même aux évêques en particulier, le droit de décréter de telles mesures ; le concours de tous les évêques est alors requis de rigueur.

Enfin venons-en au cinquième chef.

Le *Nouveau-Monde* veut prouver notre incompétence à faire une critique de la presse, par le jugement que nous avons porté sur celle-ci dans les lignes suivantes :

“Après le catéchisme et l'école, la presse est sans contredit le plus puissant engin de civilisation et de progrès à la disposition des sociétés humaines. *Si bien que la culture intellectuelle d'un peuple, le niveau de sa civilisation, le degré de lumière qui le distingue, peuvent s'apprécier de suite par le ton et les allures de sa presse.*”

Nous ne savons pourquoi le *Nouveau-Monde* a retranché la dernière phrase que nous soulignons et qui complétait notre pensée. Ce procédé accuse tout au moins la sagacité de l'écrivain, si toutefois il peut le sauver de l'imputation de mauvaise foi.

Puis, partant de cette citation tronquée, l'écrivain divague sur le rôle de la presse, ne voulant la voir que du mauvais côté. De ce que les hommes, dans leurs perversités, ont abusé d'une foule d'excellentes choses, il ne s'en suit pas pour cela que ces choses doivent être considérées comme mauvaises en elles-mêmes. Nous avons enlevé toute ambiguïté à notre avancé en disant : qu'on peut jager du degré de civilisation d'un peuple par le ton et les allures de sa presse.

Que placerait donc le *Nouveau-Monde*, comme engin de civilisation, après le catéchisme et l'école ? Nous serions curieux de le savoir.

3° Le *Courrier du Canada*.—S'il est un journal que nous avons traité avec indulgence dans nos appréciations, c'est bien le *Courrier du Canada*, cette feuille étique, qui vous donne toujours l'idée de ces épiciers sans ressources, achetant à la douzaine les échalottes et les poireaux sur les marchés, pour les détailler à la couple dans leurs petits comptoirs. Mais la suffisance et la prétention vont se nicher partout, et avec l'écrivain actuel du *Courrier*, il y a surabondance de l'une et de l'autre. Mr. Roch Pamphile Vallée est de profession un passeur de *Par devant*, mais dans les polémiques, il ne nous force que trop souvent à reconnaître qu'il aime passionnément aussi à passer *par derrière*. Il en a donné la preuve dans toutes les discussions qu'il a eu à soutenir avec ses confrères de la presse.

Il ne nous en coûterait nullement de passer par dessus les aménités que le *Courrier* vient de lancer à notre adresse, mais nous devons à l'honneur du clergé, que cette feuille vient d'outrager si brutalement dans notre personne, de nous justifier auprès du public des graves accusations qu'on a gratuitement portées contre nous.

Qu'on n'aille pas croire que le *Courrier* ait voulu simplement s'attaquer à l'écrivain, dans la guerre d'Allemagne qu'il vient de nous faire, car c'est en répétant à satiété l'apostrophe "Mr. l'abbé," qu'il a enlevé tout doute à cet égard, et qu'il a prouvé que c'est bien au membre du clergé qu'il en voulait. Tous les écrivains ne sont pas des abbés.

Avec gens polis, francs et honnêtes, les polémiques sont toujours courtes et faciles; mais malheureusement ces belles qualités font presque complètement défaut chez l'écrivain actuel du *Courrier*. *L'Événement*, le *Nouveau Monde* la *Minerve*, le *Journal de Québec*, etc., le lui ont cent fois répété, et il en donne des preuves surabondantes dans ses dernières productions. Nous allons le démontrer.

Pour riposter à notre critique bienveillante à son égard, il se met, dans son numéro du 21 Juin, à critiquer nos phrases, et il cite les trois suivantes.

1° Un article sur la mort d'un enfant qui prendra près d'une colonne.

2° Mr. Dansereau, rédacteur en chef de la *Minerve*, poursuit actuellement son 49e volume, paraît tous les jours

3° Mr. Tarte, du *Canadien*, est de l'étoffe de celle dont on fait les grands hommes.

Quant à la première, elle est parfaitement française et à la portée de toutes les intelligences. même les plus obtuses. Il n'y a que le pédagogue sans jugement qui tourne les feuillets de la grammaire devant le passeur de *Par devant* du *Courrier*, pour y assigner la place exacte des virgules, qui ait pu la trouver défectueuse. Cependant, nous avons laissé passer, par ce qu'il faut bien laisser au moins une apparence de consolation à l'écolier mutin qu'on vient de blesser dans son orgueil.

Pour la même raison, nous avons aussi laissé passer la troisième, bien que le premier venu, habitué à se faire imprimer, eût pu découvrir de suite la gaucherie du typographe, qui, dans la correction de l'épreuve, a pris *cette* pour *celle* et l'a placé *après* le mot étoffe au lieu de le mettre *avant*. De cette façon, la phrase : " est de *cette* étoffe dont on fait etc ", est devenue : " est de l'étoffe de *celle* dont on fait etc."

Quant à la deuxième, comme elle comportait un manque de bonne foi inexcusable, nous avons cru devoir demander une rectification, mais cet acte de justice nous a été refusé. Force nous fut alors de publier dans le *Canadien* la lettre suivante que nous avons adressée à Mr. Vallée.

Mr. le Rédacteur,

CapRouge, 22 Juin 1877.

Cent fois, dans les polémiques que vous avez soutenues, vos adversaires vous ont accusé de mauvaise foi. Je vois, avec chagrin, que dans votre article à mon adresse dans votre feuille d'hier, vous me donnez raison de vous faire le même reproche. Vous me faites dire :

" M. Dansereau, rédacteur en chef de la *Minerve*, poursuit actuellement son 49e volume, paraît tous les jours."

Or, je n'ai jamais rien écrit de tel.

J'ai écrit, à la page 135 du *Naturaliste* :

" LA MINERVE.—Duvernay, Frères & Dansereau propriétaires

Montréal, rue Notre-Dame; Mr. Dansereau rédacteur en chef; poursuit actuellement son 49e volume; paraît tous les jours."

Ma phrase, surtout avec sa ponctuation, est parfaitement intelligible; tandis que la vôtre n'est rien moins qu'absurde.

L'honnêteté et la franchise sont toujours de mise, et dans les polémiques plus que partout ailleurs.

Que vous vous plaisiez à critiquer mes écrits; nulle objection; mais j'ai bien le droit d'exiger que vous les reproduisiez tels qu'ils sont. Du moment que vous donnerez mes phrases telles que je les ai livrées au public, vous pourrez, tant qu'il vous plaira, inviter à s'exercer à en saisir le sens, des intelligences étrangères, lorsque la vôtre n'y pourra atteindre, je n'aurai nullement à m'en plaindre; mais je ne puis souffrir que vous me prêtiez des ridicules, pour avoir le plaisir d'en amuser le public.

Je compte sur votre impartialité pour l'insertion de la présente note dans votre feuille de ce jour.

Avec considération,

L'ABBÉ PROVANCHER.

Là dessus, grande colère de la part de l'écrivain du *Courrier*, et sortie furibonde, échevelée, impertinente et grossière dans son article du No. du 3 Juillet courant, intitulé: "*l'abbé de l'étoffe de celle.*"

Il faut se trouver bien court d'arguments et sentir sa cause bien mauvaise, pour aller, dans une polémique, s'attaquer au physique de son adversaire. C'est ce qu'ont fait cependant le passeur de *Par devant* avec son souffleur. Ils parlent de nos yeux, de nos lèvres, de notre teint brûlé par le soleil, etc. Quelles étonnantes découvertes et quelles magnifiques arguments! Ceux qui n'ont jamais rencontré le fameux notaire avec son pédagogue pourraient se figurer après cela que ce sont deux figures de chérubins au teint frais et rosé, aux joues rondelettes et gracieuses. Qu'ils se désabusent. Nous est avis que Darwin n'aurait jamais pu rencontrer types plus parfaits que ces deux compères, pour soutenir sa thèse que l'homme descend du singe; il aurait trouvé dans le premier les véritables paupières de l'Orang-outang, et dans le second les lèvres parfaites du Chimpanzé, le tout avec un teint où le citron avec la terre

de Sienna prendraient la plus forte part. Mais laissons ces petites et venons en aux accusations portées contre nous elles ne sont pas minimes, puisque l'écrivain les résume en une médisance, un mensonge et un faux ; rien que cela !

1^o *Médisance*.—“ Vous commettez, dit le *Courrier*, une grosse médisance en disant : *cent fois* vos adversaires vous ont accusé de mauvaise foi.” Ceci est déplacé, inexact. *Cent fois ?* Avez-vous bien compté

L'écrivain n'est pas sans savoir, nous voulons bien le supposer, que *cent* ne signifie pas toujours dix dizaines, mais désigne souvent un nombre indéterminé. Pourquoi faut-il que le pédagogue vienne lui ouvrir la grammaire de Lacasse et lui montrer que *cent*, adjectif numéral cardinal, désigne 99 plus 1 ? Enregistrez, MM., votre premier manque de bonne foi.

2^o *Mensonge*.—Vous dites que l'écrivain du *Courrier* vous a prêté des phrases que vous n'avez jamais écrites. Nous ne vous avons pas prêté DES phrases que vous n'avez jamais écrites : *une seule* n'est pas exactement reproduite, parcequ'il lui manque un point et virgule.

Nous avons écrit : “ Vous nous prêtez des phrases que nous n'avons jamais écrites,” et nous en citons une pour preuve. Et là dessus Mr. Vallée nous accuse de MENSONGE, par ce que nous ne faisons la preuve que d'une seule. Mais n'est-ce pas suffisant pour notre thèse ? et peut-il y avoir là mensonge ?

Enregistrez, MM., votre second manque de bonne foi !!

Mais voyons de plus jusqu'où va la malhonnêteté (c'est le mot) de l'écrivain dans ces quelques lignes seulement.

Nous n'avons omis, dites-vous, en reproduisant votre phrase, qu'un point et virgule. Peut-on jouer ainsi avec la franchise et la sincérité ? C'est bien ici qu'il y a mensonge pour employer votre langage poli. Vous avez non seulement omis des points et virgules, mais de plus changé toute la phrase en en changeant le sujet. Le sujet de notre phrase est la *Minerve*, tandis que le sujet de la vôtre est Mr. Dansereau. Que faites-vous de votre honnêteté, de votre bonne foi ici ? L'une et l'autre sont à trouver. Et de trois !!!

3^o *Faux*.—On base cette accusation de faux sur la citation de la phrase suivante :

LA MINERVE.—*Journal politique, littéraire, agricole, commercial*

et d'annonces.—Duvernay, Frères & Dansereau propriétaires, Montréal, rue Notre Dame; Mr. Dansereau rédacteur en chef; poursuit actuellement son 49e volume; paraît tous les jours.”

Dans la citation que nous avons faite de cette phrase dans le *Canadien*, nous avons omis l'incidence : *Journal politique, littéraire, agricole, commercial et d'annonces*. Or, nous le demandons, non pas à Mr. Vallée, ni à son souffleur, mais à tout écrivain loyal et de bon sens, en quoi l'omission de l'incidence pouvait-elle affecter le sens de la phrase? Et c'est là dessus qu'on fait porter une accusation de faux! Cette accusation retombe donc de tout son poids sur celui qui a été assez malhonnête pour la porter, Et de quatre!!!!

Tant qu'aux autres gamineries qui terminent l'article du *Courrier*, nous en laissons tout le bénéfice à l'écrivain, libre à lui de le partager avec son pédagogue d'après la règle de Trois.

Il reste donc parfaitement démontré qu'il n'y avait ni *médiance*, ni *mensonge*, ni *faux* de notre part; mais que si la vérité, la franchise et l'honnêteté ont eu à souffrir, ce n'a été que dans les appréciations et répliques du *Courrier*.

Mr. Vallée dit que nous avons probablement emprunté notre langage aux bêtes avec lesquelles nous avons souvent conversé, comme les *scarrabées*, les *crapauds*, les *ouanderous*.

Oui! nous l'avouons avec satisfaction, nous avons souvent conversé avec les bêtes de la nature, et toujours nous avons trouvé leur langage poli, extrêmement instructif, pertinent, autrement que celui du *Courrier*. Nous déclarons toutefois n'avoir jamais rencontré de *scarrabées*, ce nom ne se trouve nulle part dans nos auteurs. C'est probablement quelque monstre nouveau qu'on aurait trouvé dans l'égoût que fait actuellement creuser Mr. Brousseau, en arrière de la rue Buade, et dans lequel Mr. Vallée veut ensevelir le *Courrier*.

Il nous fait peine de voir le *Courrier*, journal tout particulièrement patronné par le clergé, et qui jusqu'à ce jour s'est toujours tenu sur un pied respectable, descendu au degré de déconsidération et de mépris où nous le voyons aujourd'hui. Mais on dirait que propriétaire et rédacteur

s'entendent pour le rendre tout-à-fait impossible et inacceptable, surtout pour les membres du clergé. Nous avons cru devoir réclamer auprès du propriétaire contre la manière dont on nous avait traité ; et l'on s'est imaginé se tirer d'affaire avec un simulacre de rectification, en disant, dans le numéro du 5 du courant, qu'on aurait dû mettre *inexactitudes* au lieu de *mensonges*. Quelles plates et basses apologies n'a pas faites le *Courrier*, il n'y a encore que quelques mois, pour avoir injurié Mr. Archer, un anglais protestant ! Mais pour un membre du clergé, il n'y a pas tant de cérémonies à observer. Un semblant pourra suffire. Il est vrai qu'avec l'anglais on était menacé d'une poursuite, et l'on sait qu'au *Courrier*, *l'auri sacra fames* peut faire admettre plus d'une bassesse. L'injure à l'adresse du corps, dans la personne de l'un de ses membres, reste donc dans toute sa force ; il en sera tenu compte en temps et lieux, soyez en sûrs. Mr. Brousseau, à la recherche d'un rédacteur au rabais, a trouvé Mr. Vallée ; il peut voir ce qu'il vaut aujourd'hui. Mr. Brousseau se prépare, nous dit-on, à offrir de même au clergé sa feuille au rabais ; mais il ne tardera pas de s'apercevoir que sa marchandise avariée, n'aura plus bientôt de valeur aucune.

4^o Le *Journal des Trois-Rivières*.—Ce qui a révolté le *Journal des Trois Rivières*, c'est que nous avons écrit :

“ Ce serait bien sans doute, si l'on pouvait faire valoir dans notre société les droits et privilèges de l'Eglise comme au temps de Charlemagne ou de Grégoire VII, mais l'Eglise a su depuis, dans une foule de circonstances, s'accommoder de l'état de société avec lequel elle s'est trouvée en contact.”

Et le *Journal* conclut de là que nous voulons prêcher le libéralisme, faire valoir le moyen terme entre la vérité et l'erreur, excuser la pusillanimité des autorités qui reculent en face du devoir, etc., et là dessus, il nous débite une longue page de l'histoire de Charlemagne, que nous connaissions tout comme lui. Pure divagation, véritable hors d'œuvre ! Histoire d'instruire le monde ! Il n'a pas tenu compte du reste de notre article dans lequel nous disions :

“ Il n'y a point de composition avec la vérité ; elle est ou elle n'est pas ; mais la sagesse nous dit aussi qu'il y a le temps de parler et le

temps de se taire..... Gardons-nous toujours de l'exagération dans l'exercice de nos droits ; rendons toujours hommage sans doute à la vérité, mais évitons les excès ; prenons garde de ne pas irriter *inutilement* ceux avec qui nous sommes obligés de vivre, nous empirerions notre position au lieu de l'améliorer, etc."

Nous étions sûr d'avance que de telles propositions ne seraient pas admises par le *Journal*, car nous savions déjà qu'il est du nombre de ceux qui n'hésiteraient pas à chasser les mouches d'un appartement à coup de fusil, si on les laissait faire. Nous consentons bien volontiers à le laisser à ses propres opinions, tout en gardant nous-mêmes les nôtres. Et pour preuve que nous ne sommes pas sans autorités, en disant que la sagesse de l'Église la porte, par condescendance, à modifier ses règles dans certaines circonstances, nous lui citerons les deux faits suivants :

Lors du concordat avec Napoléon I, le Pape consentit à ce que les acquéreurs des biens ecclésiastiques ne fussent pas troublés dans leur possession. Nul doute que le *Journal des Trois Rivières* en eût agi tout autrement, lui, et n'eut pas hésité à susciter une nouvelle révolution en France, pour restituer à l'Église les biens qu'on lui avait injustement ravis. Mais le Saint-Esprit n'avait pas encore à son service l'inflexible feuille Trifluvienne !

Nous n'avons pas été peu surpris, lors de notre séjour dans la Georgie et la Floride, de voir que pour recevoir la communion, les cendres, etc., les noirs ne pouvaient se présenter qu'après les blancs. Le *Journal* en eut, sans doute, ordonné tout autrement lui, car on ne voit pas que Dieu puisse attacher considération quelconque à la couleur de la peau. Cependant, dans sa sagesse, Rome avait cru devoir approuver le règlement.

5° *L'Événement*.—Parmi les écoliers mauvaises têtes, auxquels nous avons comparé certains journalistes, il en est qui sont toujours prêts à guerroyer dans toutes les circonstances, quelques puissent en être les conséquences. D'autres, non mieux disposés au fond, mais craignant davantage pour leur peau, et n'aimant guère par conséquent à se mettre en évidence, sont toujours à susciter des révoltes, et se com-

plaisent à narrer les prouesses de leurs compagnons plus braves qui ont porté les étendards, faisant ressortir leur hardiesse, leur habileté, leur courage, tout en se proclamant, eux, dans toutes les circonstances, parfaitement immaculés. On peut ranger l'*Événement* parmi ces derniers. Nous ne l'avions pas ménagé, car quand il s'agit de principes, il n'y a pas à marchander; mais nous l'avions certainement traité avec justice et impartialité. Or, malgré qu'il en eût, il s'est tenu coi, tant que le brouillon qui travaille actuellement à la ruine du *Courrier du Canada* n'eût relevé le heaume et lancé le premier trait. N'allez pas croire toutefois qu'il endossa de suite l'armure et vint prendre place dans les rangs; oh! il sait mieux que cela veiller à sa sûreté; il se contenta de copier de suite le fameux fait d'armes. Puis vint le *Nouveau-Monde*; même tactique. Il n'y eut pas même jusqu'à l'orthodoxe *Journal des Trois Rivières*, qui n'eût l'honneur de voir figurer un tout petit bout de sa prose dans la feuille rouge de Québec.

Et lorsque le *Courrier* s'oublia jusqu'au point de nous injurier comme membre du clergé, l'*Événement*, continuant le rôle d'écumeur de mer qu'il avait joué dans toute l'affaire, s'empressa de suite de recueillir ce nouveau pavé, regrettant, sans doute, au fond du cœur, le bénéfice personnel d'un si honorable coup de tête. Il se sentit même alors tellement encouragé, qu'il se hasarda à proclamer que nos remarques à son égard étaient "insignifiantes et sans valeur," et qu'il lui faudrait autre chose pour l'engager à prendre les armes.

A d'autres dénicheurs de merles, Mr. le libéral; si la pointe n'eût attaqué votre épiderme, vous n'eussiez pas pris tant de soins de nous renvoyer les traits lancés par vos confrères. Mais il faut une porte quelconque pour sortir d'un mauvais pas; celle-ci en vaut une autre; on peut vous la laisser.



FAITS DIVERS.

LA CHRYSOMÈLE DE LA POMME DE TERRE — Plusieurs journaux ont annoncé que la Chrysomèle de la pomme de terre avait déjà fait son apparition, dès le commencement de Juin, dans les environs de Montréal ; et on la voit déjà aujourd'hui dans les environs de Québec. Cependant on l'a fait paraître dans bien des endroits où elle ne s'était pas encore montrée ; car comme la plupart des Chrysomèles se ressemblent fort à l'état de larve, il n'y a que des entomologistes qui puissent distinguer à cet état la Chrysomèle à 10 points, de ses congénères, *Chrysomela clivicollis*, *multi-punctata*, *multiguttis*, *Lema trilineata* etc.

Quant aux remèdes à employer partout où elle se montrera, nous répéterons ce que nous en avons dit l'année dernière. N'employez pas le vert de Paris, c'est un poison trop subtil, dont l'emploi exige trop de précautions ; mais faites la chasse aux insectes mêmes, la chose est bien plus efficace et tout aussi facile.

Les journaux s'obstinent à donner le nom de *mouche* à cet insecte. Nous protestons de nouveau contre cette appellation, qui n'est propre qu'à induire en erreur les intéressés. Cet insecte ne ressemble pas plus à une mouche, qu'un chat à un lièvre. Ce n'est pas non plus une punaise, mais bien un coléoptère, c'est-à-dire l'un de ces insectes que partout on désigne sous le nom de *barbeau*.

Nous voyons avec plaisir que la *Gazettes des Campagnes*, dans son dernier numéro, donne au redoutable insecte son véritable nom. Nous sommes certain que l'écrivain sera tout aussi bien compris. Pourquoi aurions-nous en aversion les noms propres, pour leur donner des appellations triviales et irrationnelles ?

Il est bien regrettable qu'on manque si généralement des connaissances même les plus élémentaires en fait d'entomologie. Et comme souvent on emprunte à des sources anglaises les renseignements qu'on donne de temps à autres sur les insectes, il ne reste plus d'autre ressource

que de traduire littéralement les noms vulgaires anglais, quelque impropres qu'ils puissent être. C'est ainsi que dernièrement un journaliste nous entretenait de la *Sauterelle* de dix-sept ans (*Cicada Septemdecim*) que les anglais appellent *Seventeen years Locust*. Qui pourrait jamais confondre une Cigale avec une Sauterelle ?

—
EST-CE UN NOUVEAU FLÉAU ?—On nous écrit de Chicoutimi en date du 28 Mai : “ Je vous envoie quelques spécimens d'une chenille qui menace de ruiner toutes les espérances de nos cultivateurs. Ils se félicitaient du temps favorable qu'ils ont eu pour les semailles ; tout annonçait une excellente saison : Dieu semble en disposer autrement.

“ Il n'y a cependant encore que peu de champs attaqués par le fléau, mais cette peste menace de se répandre très promptement. Déjà on a signalé sa présence à St. Jérôme et à Hébertville. Ces larves demeurent en repos tout le jour ; on les voit sur la terre ou sur quelque objet sec ; la nuit, elles font leur œuvre, dévorant le grain à mesure qu'il pousse. Elles commencent à dévorer les jeunes feuilles par leur extrémité, en descendant ainsi jusqu'au sol. On en a vu s'attaquer jusqu'à l'herbe des prairies.”

L'ennemi signalé par notre correspondant, pour n'être pas nouveau, n'en est pas moins redoutable. Depuis notre enfance, nous avons entendu dire aux cultivateurs, surtout en de certaines années : “ petite récolte cette année, le grain est tout mangé dans la terre.” On voyait les plus belles pièces de grain perdre leur verdure en quelques jours seulement, surtout dans les sols riches et meubles, et nos cultivateurs, avec ce manque d'observation qui les caractérise, subissaient le fléau sans se donner la peine de reconnaître l'ennemi pour chercher ensuite à le combattre.

Nous ne sommes pas assez familier avec les larves des papillons pour déterminer l'espèce précise par le seul spécimen qu'on nous a transmis, mais nous sommes bien sûr qu'il appartient au groupe des Agrostides, se partageant entre les genres *Agrostis*, *Hadena*, *Mamestra*, *Celaena* etc., qui causent des dégâts parfois extraordinaires dans les plaines de l'Ouest des États-Unis et que l'on désigne là sous le nom de *cut-worms*. Les insectes parfaits sont des papillons de nuit, à corps assez gros et terminé par une touffe de poils, à ailes de couleurs assez sombres, mais très variées en de certaines espèces. Il serait intéressant de déter-

miner l'espèce qui se fait remarquer au Saguenay; elle paraît avoir des habitudes—si toutefois elle a été attentivement observée—quelque peu différentes de ses congénères, en ce que surtout elle ne s'enfonce pas en terre pour y passer le jour, mais reste à découvert sur le sol.

Dans les endroits où ces larves se montrent d'ordinaire en grand nombre, on a reconnu que le moyen le plus efficace de se soustraire à leurs dégâts, était de ne semer que sur du labour de printemps. Le papillon dépose ses œufs en Août et Septembre sur les herbes qui se montrent dans les chaumes après les récoltes. Les jeunes larves se nourrissent de ces herbes et s'enfoncent en terre pour y passer l'hiver. Le labour du printemps les ramenant à la surface, les fait périr d'ordinaire par leur exposition au sec, tandis que pratiqué à l'automne, surtout dans des chaumes, ce labour est la plus grande protection qu'on puisse leur offrir.

CALENDRIER DE FLORE POUR 1877.

J U I N .

ST. HYACINTHE.	CAPROUGE.	CHICOUTIMI
<i>Thlaspi arvense</i> , <i>Lin.</i> (5 Mai)	1	1.
<i>Veronica peregrina</i> , <i>Lin.</i> (15 Mai)	2.	
<i>Syringa vulgaris</i> , <i>Lin.</i> (19 Mai)	2.	
<i>Medeola virginica</i> , <i>Lin.</i> (21 Mai)	28.	
<i>Carx pallescens</i> , <i>Lin.</i> (21 Mai)	8.	
<i>Cratægus tomentosa</i> , <i>Lin.</i> (22 Mai)	4.	
<i>Sanicula Canadensis</i> , <i>D.C.</i> (22 Mai)	3.	
<i>Cerasus Virginiana</i> , <i>Lin.</i> (24 Mai)	1.	
<i>Smilacina racemosa</i> , <i>Desf.</i> (24 Mai)	8.	
<i>Pyrus arbutifolia</i> <i>Lin.</i> (24 Mai)	10.	
<i>Sisyrichium anceps</i> , <i>Lin.</i> (24 Mai)	10.	
<i>Cerastium arvense</i> , <i>Lin.</i> (24 Mai)	10.	
<i>Ribes triflorum</i> , <i>Bigel.</i> (24 Mai)	11.	
<i>Carex intumescens</i> , <i>Rudge</i> (24 Mai)	8.	
<i>Sorbus Americana</i> , <i>Pursh</i> (28 Mai)	7.	
<i>Carex stelluata</i> , <i>Gold.</i> (30 Mai)	7.	
<i>Carex vulpinoidea</i> , <i>Michx.</i> (30 Mai)	4.	
<i>Osmorhiza brevistylis</i> , <i>D.C.</i> (30 Mai)	8.	
<i>Potentilla Canadensis</i> , <i>Lin.</i> (30 Mai)	25.	
<i>Oxalis stricta</i> , <i>Lin.</i> (30 Mai)	25.	
<i>Erigeron bellidifolium</i> , <i>Muhl.</i> (30 Mai)	26.	
<i>Ranunculus acris</i> , <i>Lin.</i> (30 Mai)	11	9.
1. <i>Hydrophyllum Canadense</i> , <i>Lin.</i>	19.	
" <i>Stellaria longipes</i> , <i>Goldie</i>		
" <i>Trifolium pratense</i> , <i>Lin.</i>	8	13.
" <i>Trifolium repens</i> , <i>Lin.</i>	6	13.

ST. HYACINTHE.	CAP ROUGE	CHICOUTIMI
" Trifolium procumbens, <i>Lin</i>		
" Cornus alba, <i>Lin</i>	6.	6.
" Thalictrum dioicum, <i>Lin</i>	22.	
2 Cornus alternata, <i>Marsh</i>		
" Sinapis arvensis, <i>Lin</i>	15.	5.
" Nasturtium natans <i>D. C.</i>		
" Rosa cinnamomea. <i>Lin</i>	20.	
" Potentilla anserina. <i>Lin</i>	14.	
" Rubus triflorus, <i>Rich</i>	25.	
" Rubus idæus, <i>Lin</i>	14.	
" Rubus villosus <i>Ait</i>	9.	9.
" Carum carvi, <i>Lin</i>	20.	
" Cynoglossum officinale. <i>Lin</i> .		
" Cynoglossum Virginicum, <i>Lin</i> .		
Geum rivale <i>Sibth.</i>	2.	
Barbarea vulgaris <i>R. Br</i>	2.	
Ranunculus fascicularis, <i>Muhl</i>	2.	
Carex laxiflora, <i>Lam</i>	2.	
Carex miliacea, <i>Muhl</i>	2.	
Cypripedium acaule, <i>Ait</i>	3.	
Viola cucullata, <i>Ait</i>		4.
Ranunculus sceleratus, <i>Lin</i>		4.
5 Lithospermum officinale, <i>Lin</i>	20.	
" Nuphar Kalmiana, <i>Pursh</i> .		
" Iris versicolor, <i>Lin</i>	9.	9.
" Orchis spectabilis, <i>Lin</i>	15.	
" Galium triflorum, <i>Michx</i>	15.	
" Agrostis vulgaris, <i>Smith</i>	15.	
" Agrostis alba, <i>Lin</i>	16.	
" Lonicera parviflora, <i>Lam</i> .		
" Triosteum perfoliatum, <i>Lin</i> .		
" Cryptotaenia Canadensis, <i>Lin</i> .		
Cryzopsis asperifolia, <i>Michx</i>	12.	
Veronica agrestis, <i>Lin</i>	5.	
6 Acer spicatum, <i>Lam</i>	6	5.
6 Acer striatum, <i>Lam</i>	6.	9.
7 Tragopogon pratense, <i>Lin</i> . (1)		
" Thalictrum Canadense, <i>Cornut</i>	22.	
" Chrysanthemum leucanthemum, <i>Lin</i>	12.	
" Agrimonia eupatoria, <i>Lin</i> .		
" Geum Canadense, <i>Jacq</i> .		
" Geum striatum, <i>Ait</i> .		
" Rhus toxicodendron, <i>Lin</i>	26.	
" Erigeron Philadelphicum, <i>Lin</i> .		
" Erigeron strigosus, <i>Muhl</i> .		
" Spergula arvensis, <i>Lin</i>	21.	
" Tilia Americana, <i>Lin</i> .		
" Linnea borealis, <i>Gronov</i>	24.	
" Viburnum nudum, <i>Lin</i>	24.	
Kalmia angustifolia, <i>Lin</i>	12.	13.
Vaccinium vitis Idæa, <i>Lin</i>		7.
8 Galium aparine, <i>Lin</i>	16.	
" Anthemis cotula, <i>Lin</i> .		

ST. HYACINTHE.	CAPROUGE.	CHICOUTIMI
" Senecio vulgaris, <i>Lin.</i>	16.	
" Lysimachia quadrifolia, <i>Lin.</i>	20.	
" Polygonum aviculare, <i>Lin.</i>	20.	
" Festuca ovina, <i>Lin.</i>	19.	
" Festuca pratensis, <i>Huds.</i>	19.	
8 Myosotis palustris <i>Hook.</i>	8.	17.
" Orchis Hookeriana, <i>Wood</i>	8.	
" Carex gracillima, <i>Schw.</i>	8.	
9 Cypridium pubescens, <i>Willd.</i>		
" Orchis grandiflora, <i>Bigel.</i>		
" Orchis viridis, <i>Sw.</i>		
" Brunella vulgaris, <i>Lin.</i>	26.	
" Orobanche uniflora, <i>Lin.</i>		
" Andromeda polifolia, <i>Lin.</i>	12.	
" Gaultheria procumbens, <i>Lin.</i>		
Vicia cracca, <i>Lin.</i>	9	9.
11 Achillea millefolium, <i>Lin.</i>	19	9.
" Cichorium intybus, <i>Lin.</i>	27.	
" Lobelia inflata, <i>Lin.</i>	22.	
" Calystegia sepium, <i>Lin.</i>		
" Menta Canadensis, <i>Lin.</i>	29.	
" Lycopus virginicus, <i>Lin.</i>		
12 Polygonum hydropiper, <i>Michx.</i>	22.	
" Smilax herbacea, <i>Lin.</i>	28.	
Ledum palustre, <i>Lin.</i>	12.	
Eriocepalum polystachium, <i>Lin.</i>	12.	
Cornus circinatus, <i>L'Her.</i>	12.	
Potentilla norvegica, <i>Lin.</i>		12.
13 Elymus Canadensis, <i>Lin.</i>		
" Potamogeton perfoliatum, <i>Lin.</i>	30	
" Pontederia cordata, <i>Lin.</i> (1)		
" Silene inflata, <i>Smith</i>	12	13.
14 Plantago major, <i>Lin.</i>		
" Mimulus ringens, <i>Lin.</i>		
" Vitis riparia, <i>Michx.</i>		
" Celastrus scandens, <i>Lin.</i>		
" Apios tuberosa, <i>Mench.</i>		
15 Hypericum perfoliatum, <i>Lin.</i>	25.	
" Hypericum corymbosum, <i>Muhl.</i>	25.	
" Vicia tetrasperma, <i>Lin.</i>		
" Spiræa salicifolia, <i>Lin.</i>	26.	
" Circeæ alpina, <i>Lin.</i>		
16 Mitchella repens, <i>Lin.</i>	27.	
" Pyrola rotundifolia, <i>Lin.</i>	20.	
" Pyrola uniflora, <i>Lin.</i>	20.	
" Pyrola secunda, <i>Lin.</i>	22.	
17 Stachys aspera, <i>Michx.</i>		
" Galeopsis tetralit, <i>Lin.</i>	25.	
" Anemone Virginiana, <i>Lin.</i>	26.	
" Clematis Virginica, <i>Lin.</i>		
" Iris siberica, <i>Lin.</i>		17.
18 Diervilla Canadensis, <i>Willd.</i>	26.	
" Xanthium strumarium, <i>Lin.</i>		

(1) Nous ne savons pas que cette plante ait jamais été rencontrée dans les environs de Québec.

ST. HYACINTHE.		CAPROUGE.	CHICOUTIMI
18	<i>Chimaphila umbellata</i> , <i>Nutt.</i>		
	" <i>Apocynum cannabinum</i> , <i>Lin.</i>	28.	
	" <i>Apocyuum androsæmifolium</i> , <i>Lin.</i>	26.	
19	<i>Linaria vulgaris</i> , <i>MM.</i>	25.	
	" <i>Scrophularia nodosa</i> , <i>Lin.</i>	25.	
	" <i>Glyceria Canadensis</i> , <i>Lin.</i>	28.	
	<i>Dactylus glomeratus</i> , <i>Lin.</i>	19.	
20	<i>Alisma plantago</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Sagittaria sagittæfolia</i> , <i>Lin.</i>	29.	
	" <i>Phalaris arundinacea</i> , <i>Lin.</i>	29.	
21	<i>Calamagrostis Canadensis</i> , <i>Beauv.</i>	25.	
	<i>Koeleria cristata</i> , <i>Pers.</i>		
	" <i>Veratrum viride</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Phytolacca decandra</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Scutellaria lateriflora</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Gratiola virginica</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Verbena paniculata</i> , <i>Lam.</i>		
22	<i>Menispermum Canadense</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Ampelopsis hederacea</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Spiræa tomentosa</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Ambrosia arthemisiæfolia</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Lysimachia stricta</i> , <i>Ait.</i>	29.	
	" <i>Lysimachia ciliata</i> , <i>Lin.</i>	29.	
23	<i>Chenopodium album</i> , <i>Moq</i>		
	" <i>Amaranthus albus</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Euphorbia helioscopia</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Euphorbia thymifolia</i> , <i>Lin.</i>		
24	<i>Urtica Canadensis</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Urtica pumila</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Urtica procera</i> , <i>Willd.</i>		
25	<i>Lychnis githago</i> , <i>Lam.</i>		
	" <i>Rhus Canadensis</i> , <i>Mill.</i>		
	" <i>Epilobium molle</i> , <i>Lam.</i>		
	" <i>Epilobium palustre</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Epilobium alpinum</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Epilobium tetragonum</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Oenothera biennis</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Lappa communis</i> , <i>Coss.-germ.</i>		
	" <i>Verbascum thapsus</i> , <i>Lin.</i>		
26	<i>Penthorum sedoides</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Heracleum lanatum</i> , <i>Lin.</i>	30.	
	" <i>Sonchus oleraceus</i> , <i>Lin.</i>	30.	
	" <i>Sonchus arvensis</i> , <i>Lin.</i>	30.	
27	<i>Cicuta maculata</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Sium latifolium</i> , <i>Lin.</i>		
	<i>Hieracium Canadense</i> , <i>Michx.</i>	27.	
28	<i>Aralia racemosa</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Asclepias Cornuti</i> , <i>Decn.</i>	30.	
	" <i>Asclepias incarnata</i> , <i>Lin.</i>		
29	<i>Lactuca elongata</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Cirsium arvense</i> , <i>Scop.</i>		
	" <i>Cirsium discolor</i> , <i>Spung.</i>		
	" <i>Typha latifolia</i> , <i>Lin.</i>		
30	<i>Osmunda cinnamomea</i> , <i>Lin.</i>		
	" <i>Struthiopteris germanica</i> , <i>Willd.</i>		
	" <i>Adiantum pedatum</i> , <i>Lin.</i>		